

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (DEASS)



FORMATION INITIALE



APPRENTISSAGE



UN DIPLÔME D'ÉTAT DE GRADE LICENCE

Le diplôme d'État d'assistant de service social est désormais reconnu niveau VI.
Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social.



85 %

de taux de réussite en 2025

LA PROFESSION

L'assistant de service social soutient les personnes, les familles, les groupes et les collectivités connaissant des difficultés sociales pour leur permettre de retrouver leur autonomie et assurer leur insertion et leur développement. Dans ce cadre, l'assistant de service social développe une approche globale pour améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. L'aide aux personnes, la mobilisation des individus pour les inscrire dans des dynamiques collectives sont au cœur de ses missions. Il contribue aux actions de prévention, de médiation, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants.

Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession.

L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Les assistants de service social sont principalement employés par :

- les collectivités locales (départements et communes) ;
- l'État (ministère chargé des affaires sociales, de l'éducation nationale, de la justice, etc.) ;
- des établissements publics (hôpitaux, etc.) ;
- les organismes de protection sociale (Assurance maladie, CAF, CNAV etc...) ;
- des associations du secteur sanitaire et social (de lutte contre les exclusions, d'aide aux personnes sans logement, d'aide aux demandeurs d'asile, aux personnes connaissant des addictions, etc.).

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'assistant de service social peut accéder à des postes d'encadrement tels que responsable de circonscription d'action sociale ou d'unité territoriale, conseiller technique, chef de service, directeur d'établissement ou d'association.

LE DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

Se déroulant sur 3 années, la formation d'assistant de service social est proposée :

- **en formation initiale** ;
- **en formation par la voie de l'apprentissage**. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus. Il n'y a pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

Elle comprend **3 442 heures** réparties comme suit :

- **1 517 heures d'enseignements** en centre de formation : théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, ainsi que des séances consacrées aux usages de l'informatique et du numérique.
- **1 925 heures pratiques**, soit 55 semaines de stages professionnels, sur **différents sites qualifiants** sous la conduite de référents professionnels et de formateurs.

La formation est organisée en six semestres qui permettent d'obtenir chacun 30 crédits du Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS).

L'obtention du diplôme d'Etat d'assistant de service social donne lieu à l'attribution de 180 ECTS.

La possibilité d'un double cursus est en cours d'élaboration. Pour tout renseignement, nous consulter.

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée autour de **4 blocs de compétences (BC)** :

- **Bloc de compétences 1** : concevoir et conduire un accompagnement social favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie (**504 h**)
- **Bloc de compétences 2** : favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (**504 h**)
- **Bloc de compétences 3** : s'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en oeuvre des politiques de cohésion sociale (**252 h**)
- **Bloc de compétences 4** : s'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (**245 h**)

Les unités d'enseignement articulent les connaissances théoriques concernant le champ social avec les méthodologies de l'intervention professionnelle.

Les enseignements reposent sur l'ensemble des disciplines des sciences humaines :

- approche théorique de l'intervention sociale ;
- philosophie, droit ;
- législation et politiques sociales ;
- sociologie ;
- anthropologie ;
- psychiatrie ;
- psychologie ;
- sciences de la communication ;
- économie ;
- démographie.

PRÉ-REQUIS

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation ;
- Bénéficier d'une validation de vos études conformément à l'article L. 613-5 du code de l'éducation (le dispositif de la validation des acquis professionnels et personnels).

Et être admis à suivre la formation à l'issue de l'épreuve orale d'admission organisée par notre école.

COÛT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS POSSIBLES

Frais de scolarité : 600 € par an

Frais de formation : 6 539 € par an (tarif 2025)

Sont exonérés des frais de formation* les candidats relevant des statuts suivants :

- **Étudiants âgés de 25 ans ou moins**, ou sortis du système scolaire depuis moins de deux ans, à l'exception des apprentis ;
- **Demandeurs d'emplois** : inscrits à France Travail à l'entrée en formation ;
- **Jeunes inscrits dans les missions locales** : de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire depuis plus d'1 an et suivis par une mission locale ;
- **Bénéficiaires de contrats aidés**, y compris en cas de démission.
- **Salariés en formation continue** : demande de financement possible auprès de l'employeur : se renseigner auprès de celui-ci ou du financeur de la formation professionnelle liée à votre employeur.
- **Étudiants en contrat d'apprentissage** : la formation est financée par l'employeur, le restant à charge pour l'apprenti est de 0 €.

LES APTITUDES NÉCESSAIRES

- Bonne culture générale
- Sensible aux difficultés humaines et sociales
- Aisance relationnelle et facilité à communiquer
- Bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes

LES SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

- Une approche approfondie des questions en lien avec la santé et l'accès aux soins
- Un diagnostic social territorial
- Des unités d'enseignement organisées en modules construits à partir des différentes disciplines liées aux sciences humaines (philosophie, psychologie, sociologie, droit, sciences sociales, etc.)
- Des ateliers de conversation anglaise complétés par des cours d'anglais professionnel
- Accès aux ressources pédagogiques en ligne via la plateforme numérique Moodle

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA FORMATION ET NOTRE ÉCOLE OU POUR UNE AIDE DANS LA CONCRÉTISATION DE VOTRE PROJET DE FORMATION :

COORDONNÉES



Ecole de service social Cramif
17-19 place de l'Argonne
75019 Paris

Métro

7 Corentin-Cariou

01 44 65 79 99

✉ deass.ess.cramif@assurance-maladie.fr

💻 cramif.fr/ ecole-de-service-social



L'école est accessible aux personnes à mobilité réduite

